

1^{er} Observatoire du geste de tri des papiers : quel est le rapport des Français au tri des papiers ?

Alors que tous les papiers se trient et se recyclent, seuls 41% des Français les trient systématiquement. Pour décrypter la manière dont les Français perçoivent et pratiquent le tri des papiers, Citeo en partenariat avec Ipsos lui a consacré une édition de son Observatoire du geste de tri. Réalisée auprès de 5 530 répondants, l'étude livre ses enseignements sur les motivations et les freins du geste de tri systématique, dont les craintes liées à la confidentialité des données et la présence de plusieurs matériaux (cahiers à spirales, enveloppes à fenêtre, etc.).

Les Français trient moins leurs papiers que leurs emballages

Premier des enseignements de l'Observatoire du geste de tri des papiers : si une grande majorité de Français trient leurs papiers (87%), seuls 41% le font systématiquement (contre 48% pour les emballages). Comme pour les emballages, le geste de tri des papiers varie notablement en fonction des catégories de population : les plus jeunes trient moins systématiquement les papiers (34%) que les plus âgés (53% des trieurs systématiques sont des retraités en couple). Le tri en général et le tri systématique sont davantage pratiqués dans les logements plus spacieux : 45% en maison contre 37% en appartement.

Confidentialité des données : des craintes infondées

Si les Français trient moins systématiquement leurs papiers que leurs emballages, c'est notamment parce qu'ils considèrent que certains papiers contiennent des informations confidentielles (tickets de cartes bleues, tickets de caisse, relevés de comptes, courriers de gestion...) : 42% des Français ne trient pas leurs papiers par crainte de perdre des données confidentielles. Ces papiers sont alors le plus souvent jetés avec les ordures ménagères.

Ces craintes sont pourtant infondées : chaque année 1,3 million de tonnes de papiers sont recyclées en France, principalement triées automatiquement en centres de tri et avec des débits élevés limitant fortement le risque d'accès aux informations contenues sur les papiers. Enfin, chez les recycleurs finaux, les papiers sont mélangés à de l'eau et l'encre est retirée, effaçant les informations contenues.

Une information et un dispositif de tri en retrait par rapport aux emballages : en cas de doute, près de 6 Français sur 10 jettent leurs papiers dans les ordures ménagères

Les Français déclarent se sentir moins bien informés sur les consignes de tri des papiers que sur les emballages, et hésitent donc encore au moment de trier leurs papiers. En cas de doute, près de 6 Français sur 10 mettent leurs papiers dans les ordures ménagères.

Bien qu'ils indiquent connaître les consignes de tri (79%), la moitié seulement juge être correctement informée. Les papiers « multi-matériaux » sont ceux qui suscitent le plus d'interrogations. Ainsi, plus d'un quart des

Français a des doutes sur le tri des cahiers à spirale et des enveloppes avec une fenêtre, qui, grâce à la performance des processus en centres de tri et de recyclage, sont extraits, de même que les agrafes et trombones, et ne perturbent pas le recyclage.

Les Français plébiscitent également un geste de tri des papiers homogène et disponible en tous lieux : à la maison, sur le lieu de travail ou d'étude, en mobilité. Il est arrivé à près des deux tiers des Français de ne pas trier un papier au cours des 3 derniers mois faute de dispositif à proximité, principalement dans les rues (46% d'entre eux), dans les centres commerciaux (41% d'entre eux) et dans les parcs (34% d'entre eux).

Pour être mieux informés sur les consignes en particulier, les Français privilégient un guide du tri à domicile (54% d'entre eux) et des stickers sur les bacs (49% d'entre eux).

« Tous les papiers se trient et se recyclent ! Aujourd'hui, plus de 57 % des papiers sont recyclés, un résultat en progression qu'il faut poursuivre. Le papier est recyclable plusieurs fois, et la cellulose est un matériau d'avenir dont on pourra multiplier les usages y compris dans le secteur alimentaire » a déclaré Séverine Lèbre Badré, Directrice de la communication et de la mobilisation chez Citeo.

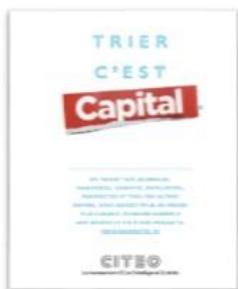
Les éditeurs de presse s'allient pour mobiliser leurs lecteurs à trier leurs journaux/magazines

En 2018, Citeo a mené avec l'ensemble des éditeurs de presse français, une campagne nationale pour sensibiliser les Français au tri des papiers. Au total, plus de 250 créations différentes ont ainsi été diffusées dans la presse pour 3 400 insertions dans plus de 700 titres de presse. Des cahiers spéciaux ont été réalisés en collaboration avec la majorité des éditeurs de la presse quotidienne régionale (11 éditeurs) pour faire la pédagogie sur le tri et le recyclage des papiers, notamment en direction des plus jeunes. Les cahiers ont permis de décliner les actions concrètes mises en œuvre par les acteurs régionaux, collectivités, entreprises, industriels, associations et habitants. Au total, 55 titres de presse ont diffusé ces cahiers spéciaux touchant ainsi 14 millions de Français.



Une campagne de sensibilisation visible, appréciée et incitative au geste de tri pour les Français*

La campagne est plébiscitée par près de 9 personnes sur 10. Si au travers de ces créations, l'implication de la presse à promouvoir le tri et le recyclage des papiers ainsi que l'engagement des éditeurs avec Citeo sont très largement appréciés (97% pensent que c'est une bonne chose que la presse se soit associée à Citeo), elles permettent aussi une prise de conscience de la responsabilité individuelle : 94% des répondants pensent que l'on doit « tous faire attention à bien recycler ses papiers ».



*Étude post test réalisée en octobre 2018 par Kantar Public auprès d'un échantillon de 1 030 personnes représentatif de la population française

- De 2013 à 2017, le tri et le recyclage du papier a permis d'économiser :
 - 25 milliards de litres d'eau soit la consommation d'une ville comme Lyon
 - 3800 GWh d'énergie soit deux fois la consommation d'électricité d'une ville comme Marseille
- Le papier se recycle en moyenne 5 fois et permet de fabriquer de nouveaux papiers graphiques (journaux, magazines etc.), des emballages en carton ou encore des produits d'isolation

En cas de doute sur le geste de tri, consultez l'application Guide du tri, disponible sur tous les smartphones et le site consignesdetri.fr.

Pour télécharger la synthèse complète de l'étude :

<https://www.citeo.com/actualites/comment-les-francais-percoivent-et-pratiquent-le-tri-des-papiers>

A propos de Citeo

Citeo a été créée par les entreprises pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers en les transformant en ressources. Avec sa filiale Adelphe, Citeo apporte conseils et solutions à ses clients – entreprises de l'industrie, du commerce, de la distribution et des services de grande consommation – afin de les aider à exercer leur responsabilité liée à la fin de vie des emballages et des papiers, et ce dans des conditions économiques optimales. En 25 ans, les entreprises ont investi plus de 9,5 milliards pour financer la collecte sélective et créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui 68% des emballages et 57,6% des papiers sont recyclés grâce au tri des Français devenu le 1er geste citoyen. Agissant pour faire advenir une véritable économie de la ressource en France, Citeo s'est fixé 3 priorités : simplifier le geste de tri pour permettre à tous les Français de trier tous leurs emballages et papiers d'ici 2022 ; innover pour inventer les nouveaux matériaux, technologies de recyclage, solutions de collecte et débouchés ; réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers en accompagnant les entreprises dans la généralisation de l'éco-conception.

Contact Presse

Olivia Retali
01 81 69 05 83 / 06 42 82 81 74
olivia.retali@citeo.com